

Aérodrome régional de Lausanne-La Blécherette

Renouvellement de la concession fédérale d'exploitation

Décision du 20 décembre 2006

En date du 2 février 2006, l'Aéroport de la région lausannoise «La Blécherette» SA a requis le renouvellement de la concession fédérale d'exploitation auprès du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC.

Le 20 décembre 2006, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC a octroyé le renouvellement de la concession fédérale d'exploitation de l'aéroport de Lausanne-La Blécherette à l'Aéroport de la région lausannoise «La Blécherette» SA.

La concession d'exploitation est délivrée pour une durée de trente ans. Elle entre en vigueur le 1^{er} janvier 2007 et arrivera à échéance le 31 décembre 2036.

La concession couvre l'exploitation d'un aéroport destiné au trafic national et international selon les dispositions de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Le dossier, comprenant le texte intégral de la décision et les actes déterminants, peut être consulté pendant les trente jours qui suivent la présente publication, à l'adresse suivante: OFAC, Section Plan sectoriel et installations, Mühlestrasse 2, 3063 Ittigen. Au préalable, prendre contact avec Monsieur Yves Noirjean (031 323 86 51) ou Monsieur Gaël Poget (031 324 22 52) pour convenir d'un rendez-vous.

3 janvier 2007

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la communication

Aérodrome régional de Lausanne-La Blécherette. Renouvellement de la concession fédérale d'exploitation

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2007
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	01
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	03.01.2007
Date	
Data	
Seite	52-52
Page	
Pagina	
Ref. No	10 140 232

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.